

Grille d'évaluation -Concours National de l'Innovation 2018-

« ENTREPRISES INDUSTRIELLES & PRESTATAIRES DE SERVICES LIES A L'INDUSTRIE »

<i>CRITERES</i>	<i>ELEMENTS D'APPRECIATION</i>	<i>NOTATION</i>
Créativité de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Originalité de l'innovation • Caractère innovant du projet (aspects technologiques, économiques, sociaux, environnementaux, énergétiques...) • Origine de l'innovation (réponse à un besoin) 	25 points
Faisabilité de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Technique • Financière • Réglementaire • Environnementale 	15 points
Retombées de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée de l'innovation proposée par rapport à son environnement technique, économique, ... • Retombée de l'innovation pour l'entreprise (compétitivité et pérennité) 	25 points
Bénéfices envisagés de l'innovation pour la région	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des ressources de la région • Retombées sur la région (ancrage / renforcement d'une chaîne de valeur, emploi, environnement...) 	15 points
Perspectives de développement de l'innovation proposée	<ul style="list-style-type: none"> • Protection de l'innovation • Stade de développement de l'innovation (concept, prototype, produit test, produit sous sa forme finale...) • Commercialisation de l'innovation 	20 points

N.B. : Les candidats, dont les dossiers auront obtenu les 10 premières places dans chaque catégorie, seront invités à présenter oralement leurs projets au jury final d'évaluation.

Présentation orale de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation et implication du candidat • Clarté de l'expression et esprit de synthèse • Qualité de la communication et aptitude à convaincre le jury 	20 points
---	---	------------------